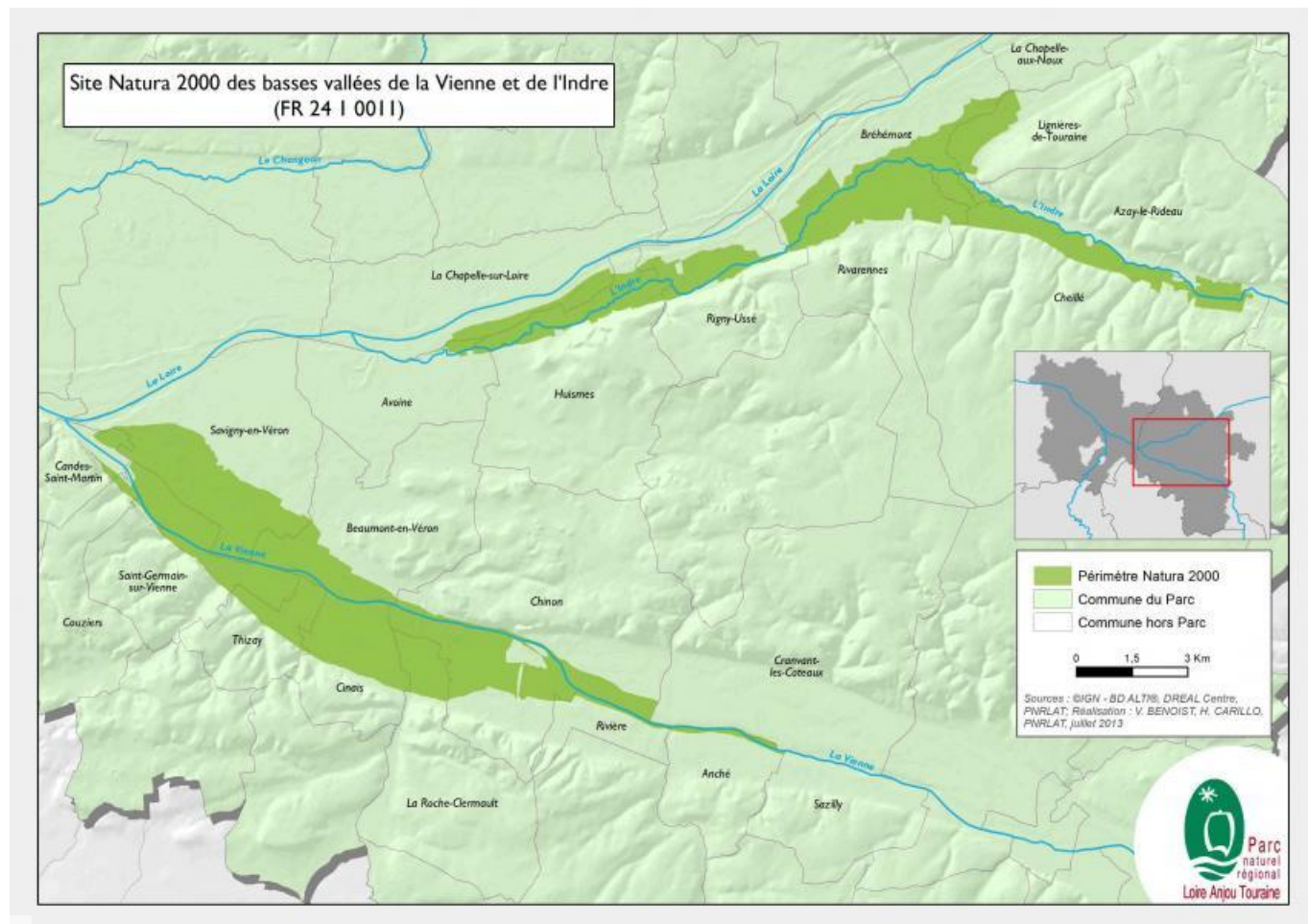


Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre

Situé à l'extrême ouest du département d'Indre-et-Loire, le site s'étend sur 5 671 ha et comprend deux entités disjointes correspondant aux vallées inondables de la Vienne (à l'ouest) et de l'Indre (à l'Est) avant leur confluence avec la Loire.

CARTE DU SITE



LE SITE ET SES ESPÈCES

Le site a été désigné en 2005 au titre de la Directive Oiseaux. Le Parc assure l'animation du site depuis 2010 (d'abord pour la période 2010-2016, puis reconduit pour 2016-2019 et 2019-2022), en co-animation avec le CPIE Touraine-Val de Loire et la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.

Les Basses vallées sont en grande partie recouvertes de **prairies naturelles inondables** exploitées par fauche et/ou pâturage. Ces prairies forment de grands ensembles favorables à des oiseaux rares et menacés : **Râle des genêts, Pie-grièche écorcheur, Tarier des prés, Marouette ponctuée...**

Certains secteurs sont caractérisés par un maillage bocager dense où les arbres têtards ceinturent les prairies (bocage du Véron) : cela constitue le lieu de vie de la **Fritillaire pintade, du Crapaud calamite, Grand capricorne...**

Enfin, les bords de la Vienne et de l'Indre sont occupés par des boisements alluviaux ou des peupleraies.



©Desmettes
Râle des
genêts

L'agriculture représente 50% de la surface du site et intervient pour beaucoup dans le maintien des milieux ouverts remarquables par l'élevage. La culture du peuplier constitue la deuxième activité importante du site, avec un peu plus de 1200 ha de surface plantée.

Le site est utilisé pour plusieurs activités de loisirs : la chasse, la pêche, les activités nautiques (batellerie, canoë-kayak) et le tourisme de nature

(balades pédestres, équestres, circuits Loire à vélo...).

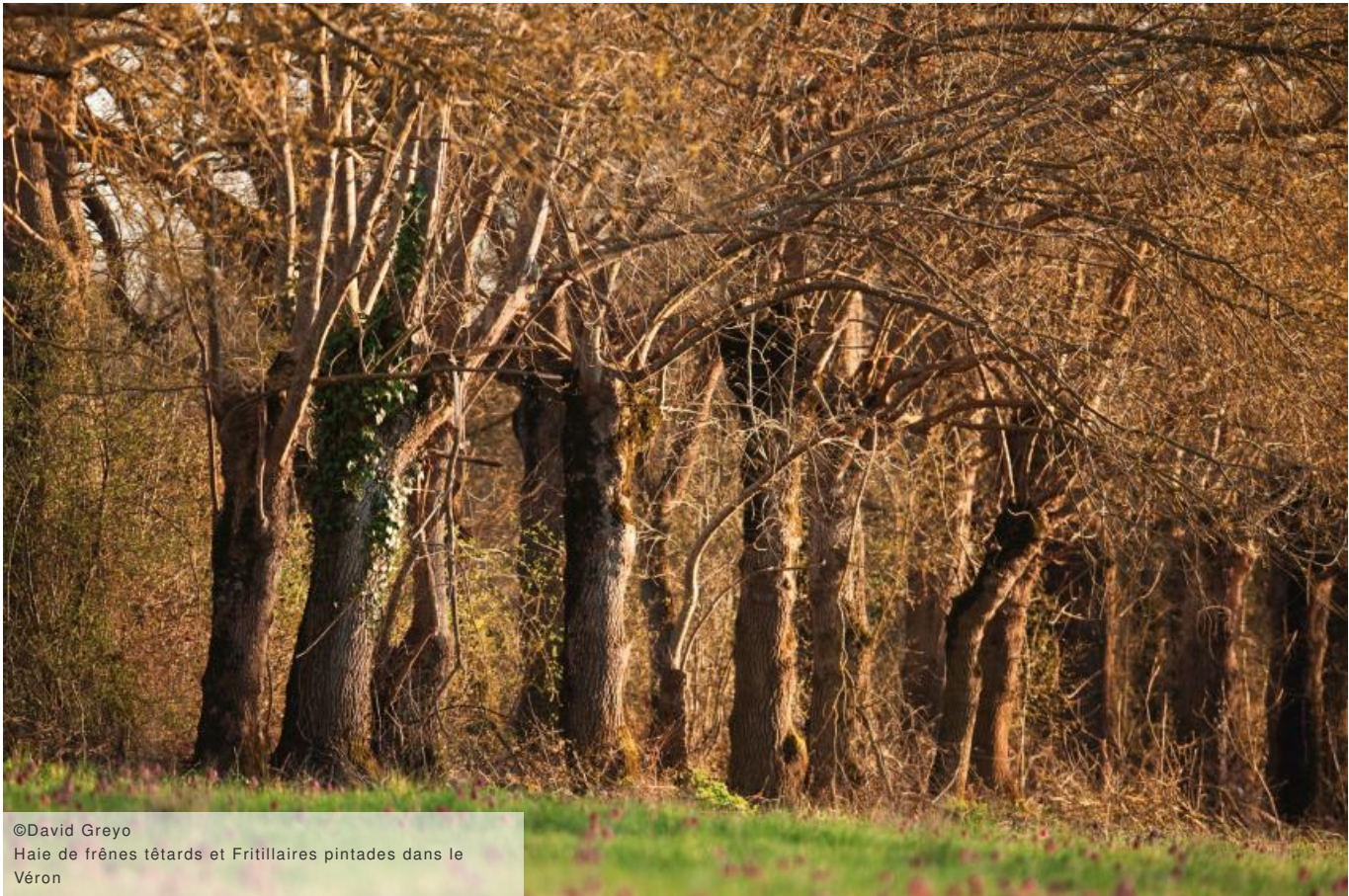
VOUS POUVEZ AGIR

Le travail d'animation consiste à encourager les pratiques favorables aux espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire et leurs habitats. Ces actions peuvent s'appuyer sur la mise en place de **Mesures agri-environnementales, Contrats N2000, Charte N2000**.

Parmi ces mesures, on peut citer :

- Fauche retardée des prairies
- Création de zones refuge pour les oiseaux prairiaux
- Restauration de prairies sur d'anciennes peupleraies
- Entretien d'arbres têtards.

Des actions complémentaires sont aussi menées pour la préservation du site : suivis scientifiques, création d'une filière bois-énergie pour le bocage, sensibilisation et conseil des porteurs de projet...



©David Greyo
Haie de frênes têtards et Fritillaires pintades dans le Véron

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

- Un contrat Natura 2000 est en cours avec un propriétaire de terrain dans le bocage du Véron : **7 ha de peupleraies remises en prairies bocagères,**
- **Suivis ornithologiques annuels des espèces prairiales patrimoniales** : Rôle des genêts, Tarier des prés, Courlis cendré, ainsi que

d'autres espèces d'intérêt européen (Cigogne noire, Busard cendré, Mouette mélanocéphale, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur...).

Action réalisée par le CPIE,

- Signature de **mesures agri-environnementales** (accompagnement de la Chambre d'agriculture 37),
- **Suivi des fauches sur les zones prioritaires,**
- **Mise à disposition** des exploitants de 3 barres d'effarouchement (4 en 2022),
- **Soutien à la mise en place d'une filière bois-bûche** sur le bois issu du bocage (objectif de maintien des arbres têtards),
- **Suivi de l'évolution de la chalarose du frêne** (2 stations suivies en vallée de l'Indre).

LE SITE EN VIDÉO



Contactez l'animateur du site

Olivier RIQUET, coordinateur et co-animateur du site Natura 2000 "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre"

Tél. 02 41 53 66 00

EN SAVOIR PLUS

DOCUMENTS D'OBJECTIFS COMPLETS : SITE DE LA DREAL CENTRE



À TÉLÉCHARGER

PDF	PRESENTATION-SITE-NATURA-2000-BASSES-VALLEES-DE-LA-VIENNE-ET-DE-LINDRE.PDF - 1.86 MO	↓
PDF	FICHE-ARBRES-TETARDS.PDF - 1.75 MO	↓
PDF	FICHE-BOCAGE.PDF - 2.09 MO	↓
PDF	FICHE-PRAIRIES-HUMIDES.PDF - 2.67 MO	↓
PDF	FICHE-RALE-DES-GENETS.PDF - 1.64 MO	↓
PDF	FICHE-VALLEES-ALLUVIALES.PDF - 1.79 MO	↓



L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

Cette opération est cotinée par l'Union européenne.
L'Europe investit dans les zones rurales

Vous aimerez aussi



Stage tressage d'osier vivant

STAGE

SAVOIR-FAIRE

Saché

L'osier de Gué Droit

Découvrez le tressage de l'osier vivant, encadré par des professionnels passionnés du tressage et de l'osier.

La journée et ou demi-journée de stage...

[Lire la suite +](#)



Sur les traces de Robrica

SENTIER DE PETITE RANDONNÉE

HISTOIRE

Chênehutte-Trèves-Cunault

[Lire la suite +](#)



La Réserve naturelle régionale de l'étang de Joreau

NATURE ET PAYSAGE

FORÊT

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Créée en 2015, la Réserve naturelle régionale de l'étang et boisements de Joreau couvre une superficie de 92 ha et concentre une richesse biologique...

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



Marais et tourbières

NATURE

FAUNE

FLORE

Sur le territoire du Parc, les marais et tourbières, très humides, demeurent assez rares. Les tourbières accueillent une flore spécifique qui a su...

[Lire la suite +](#)



Conseils pour les activités de pleine nature

TOURISME ET
LOISIRS

EN PLEINE
NATURE

Vous êtes porteur d'un projet ou déjà prestataire d'une activité de pleine nature ? Vous souhaitez organiser une manifestation dans un espace naturel...

[Lire la suite +](#)



Les communes du Parc

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 116 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et...

[Lire la suite +](#)
